

**De:** Ariane Côté <ariane.cote@boralex.com>  
**Envoyé:** 20 mai 2022 13:21  
**À:** Dion, Mireille  
**Cc:** Falardeau Alain, Louis-Olivier; Leclerc, Julie; Lavoie, Marie-Josée  
**Objet:** RE: Projet de parc éolien Apuiat par Parc éolien Apuiat S.E.C. (3211-12-234)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Mireille,

Après avoir pris connaissance de l'avis émis par ECCC, qui mentionne que l'observation d'un garrot d'Islande mâle sur le lac Rossi peut être considéré comme un indice significatif de la présence d'une femelle nichant dans le secteur pouvant indiquer une nidification probable de l'espèce dans le secteur. L'Initiateur s'engage, dans la mesure du possible, à considérer les mesures complémentaires prévues dans le document «*Mesure de protection du garrot d'Islande à l'égard des activités d'aménagement forestier*», dans la zone de protection de 1 500 m autour du lac Rossi. Rappelons la présence d'un chemin existant à moins de 200 m du lac Rossi. Afin de minimiser le déboisement, il est prévu que ce chemin existant soit utilisé. Advenant la nécessité d'élargir ce chemin, le déboisement pourra être effectué du côté du chemin opposé au lac.

Nous demeurons disponibles pour discuter, au besoin.

Cordiales salutations,

**Ariane Côté**  
Responsable, environnement et relations avec le milieu  
Manager, Environment & Community Relations  
T. 438 356-4304  
[ariane.cote@boralex.com](mailto:ariane.cote@boralex.com)

**BORALEX**

900, boul. Maisonneuve Ouest, 24<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec), H3A 0A8

[www.boralex.com](http://www.boralex.com)



@BoralexInc

**De :** Dion, Mireille <Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 18 mai 2022 16:17

**À :** Ariane Côté <ariane.cote@boralex.com>

**Cc :** Falardeau Alain, Louis-Olivier <Louis-Olivier.FalardeauAlain@environnement.gouv.qc.ca>; Leclerc, Julie <Julie.Leclerc@environnement.gouv.qc.ca>; Lavoie, Marie-Josée <Marie-Josee.Lavoie2@environnement.gouv.qc.ca>

**Objet :** TR: Projet de parc éolien Apuiat par Parc éolien Apuiat S.E.C. (3211-12-234)

**ATTENTION courriel externe / WARNING external email**



Bonjour Ariane,

Nous avons échangé avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) au sujet de votre réponses à la question QC-11 *Garrot d'Islande* du document de questions, commentaires et demandes d'engagement, transmis le 14 avril 2022, concernant le projet en titre. À la suite de cet échange, il est apparu que la réponse fournie ne s'avère pas acceptable compte tenu qu'aucune des mesures d'atténuation supplémentaires demandées n'a fait l'objet d'engagement. Afin de mieux comprendre la portée de l'enjeu soulevé par ECCC en lien avec le Garrot d'Islande, nous vous invitons à prendre connaissance des extraits de leur avis présentés ci-dessous:

*« ECCC constate que le promoteur rejette la possibilité de mettre en place toute mesure d'atténuation supplémentaire.*

*Après examen des réponses fournies, ECCC est d'avis que les préoccupations soulevées et les recommandations formulées dans notre avis précédent demeurent valides.*

*Dans sa réponse, le promoteur justifie la mise en place d'aucune mesure de protection supplémentaire pour le Garrot d'Islande en affirmant que « seul un individu mâle a été observé lors des inventaires » (nidification possible et non probable ou confirmé). D'abord, ECCC est d'avis que l'observation à cet endroit d'un mâle le 9 juin est un indice significatif de la présence d'une femelle nichant dans le secteur. De plus, considérant les méthodes d'inventaire retenues par le promoteur, il faut mentionner qu'il aurait été fort surprenant que ceux-ci permettent d'obtenir des données rencontrant les critères d'une nidification probable (p.ex., observation d'un couple) ou confirmé (p.ex., observation du nid).*

*Le promoteur justifie également la mise en place d'aucune mesure de protection supplémentaire pour le Garrot d'Islande en discutant des zones d'application des mesures de protection.*

*À ce sujet, ECCC tient à souligner que l'observation d'un mâle au mois de juin rencontre les critères pour éditer une nouvelle occurrence au système de gestion de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). De plus, ECCC note qu'il y a d'autres mentions de l'espèce dans les bases de données du CDPNQ à proximité.*

*Par ailleurs, ECCC considère que l'absence de confirmation hors de tout doute qu'un lac est sans poisson ne devrait pas s'avérer être en soi une raison suffisante pour exclure l'application de toute mesure de protection supplémentaire. Cela est d'autant plus vrai dans le cas du lac Rossi où un mâle a été observé le 9 juin, ce qui se veut un indice significatif de la présence d'une femelle nichant dans le secteur. »*

À l'égard de l'analyse effectuée par ECCC et présentée ci-dessus et afin de formuler une recommandation au ministre et de déclarer le projet acceptable, **il est demandé à Parc éolien Apuiat S.E.C de s'engager, dans la mesure du possible, à considérer les mesures complémentaires prévues dans le document intitulé « [Mesure de protection du garrot d'Islande à l'égard des activités d'aménagement forestier](#) », notamment celle visant à favoriser le maintien des chicots et d'arbres susceptibles d'être utilisés par le Garrot d'Islande pour la nidification au plus tard le 20 mai 2022.**

En vertu des articles 118.5.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement et 18 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets, ces renseignements seront publiés au Registre des évaluations environnementales du ministère.

Merci de votre collaboration et sachez que nous demeurons disponibles pour toute question ou commentaire.

Meilleures salutations,

**Mireille Dion | Biogliste, M.Env.**  
**Cheffe d'équipe / Coordonnatrice des projets énergétiques (volet transport)**

Direction de l'évaluation environnementale des projets miniers, industriels, énergétiques et nordiques  
Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
☎:(418) 521-3933, poste 4697  
✉: [mireille.dion@environnement.gouv.qc.ca](mailto:mireille.dion@environnement.gouv.qc.ca)

---

Ce courriel et ses pièces jointes pourraient contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire et que vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en aviser l'expéditeur, l'effacer et détruire toute copie. Toute divulgation du contenu, utilisation ou copie non autorisée est interdite.

This email and its attachments may contain information that is privileged or confidential. If you are not the intended recipient and have received this email in error, please notify the sender, delete it and destroy all copies of this email. Unauthorized disclosure of its contents, use or copy is prohibited.